

ILA COOPÉRATION, UNE FORMULE GAGNANTE !

La Semaine de la Coopération

Du 16 au 22 octobre 1994 se tenait, à travers tout le Canada, la Semaine de la coopération sous le thème «La coopération, une formule gagnante».

Ce thème visait à souligner de façon particulière la réussite du mouvement coopératif pour le développement des communautés francophones du Canada. Ces coopératives sont présentes dans tous les secteurs d'activités et, par leurs efforts constants de solidarité, d'entraide, d'équité et d'engagement, elles sont devenues des acteurs importants de développement. Ce sont ces valeurs qui font en sorte que la formule coopérative soit gagnante, c'est-à-dire qu'elle réponde efficacement aux besoins de ses membres.

À l'occasion de la Semaine de la coopération 1994, le président du Conseil canadien de la coopération, M. Majella St-Pierre, présentait le message suivant :

«En dépit de la récession que nous connaissons au Canada depuis quelques années, 3 652 coopératives, propriété de plus de 5 millions de francophones, dont 4 millions au Québec, ont continué d'être des piliers de l'économie de leurs communautés en fournissant un emploi à plus de 67 000 personnes. Collectivement, elles contrôlent plus de 80 milliards \$ d'actif. À une époque où le pouvoir de maintenir et de développer les collectivités ne réside plus dans l'État mais dans les communautés et les régions elles-mêmes, la coopération est plus que jamais le moyen par excellence de répondre aux aspirations de ceux et celles qui croient au succès de la prise en charge des problèmes par ceux qui les vivent, de l'entrepreneuriat collectif, de l'efficacité administrative, de la démocratie et de la participation. En cette année marquant le 150^e anniversaire de la fondation de la première coopérative par les pionniers de Rochdale en Angleterre, il apparaît évident que la coopération est toujours d'actualité et que les Canadiens et Canadiennes seront de plus en plus nombreux à adopter la formule coopérative pour répondre à leurs divers besoins économiques et assurer le développement de leurs communautés.»

La Semaine de la coopération constitue un temps fort permettant aux coopérateurs de réfléchir sur le sens de leur appartenance au mouvement coopératif et pour intensifier la communication entre les membres, les employés et les dirigeants. La Semaine de la coopération permet aussi au public en général de prendre conscience de la puissance socio-économique du mouvement coopératif due à l'efficacité de la formule coopérative pour répondre aux besoins des communautés.

Cette période donne enfin aux dirigeants du mouvement coopératif l'occasion d'évaluer l'impact de leur coopérative dans leur milieu et de vérifier si elle répond effectivement aux besoins de ses membres. C'est une excellente opportunité d'accroître la présence coopérative dans sa communauté et de promouvoir des activités qui pourront être affichées dans le bilan social de la coopérative.

Le Congrès du Conseil canadien de la Coopération (CCC)

Lors du 48e congrès du Conseil canadien de la coopération tenu dans la région de Rivière-la-Paix en Alberta du 7 au 10 juillet derniers, plus de 130 congressistes provenant de toutes les régions du Canada ont pris part aux différentes activités organisées au cours de la fin de semaine.

Le thème du congrès, «L'éducation coopérative, la base du développement... depuis 150 ans» visait à permettre aux congressistes de réfléchir et d'échanger sur les différents moyens à mettre en oeuvre pour s'assurer qu'après 150 ans d'histoire, le mouvement coopératif puisse diffuser, dans la population en général mais aussi chez les membres, les valeurs et les principes de base qui le guident dans l'action.

D'abord, le 8 juillet, les participants ont visité plusieurs coopératives de la région de Rivière-la-Paix ainsi que plusieurs attraits touristiques et culturels. Le 9 juillet, les congressistes ont assisté à l'assemblée générale annuelle du Conseil canadien de la coopération.

Les délégués ont également participé aux groupes de travail qui portaient sur : l'éducation coopérative dans nos coopératives, l'éducation coopérative dans les maisons d'enseignement, la participation des femmes à la démocratie coopérative et les coopératives jeunesse de services. Les recommandations issues de ces discussions seront étudiées par le CCC au cours des prochains mois.

Lors du banquet de clôture de ce 48e congrès, l'Ordre du mérite coopératif canadien au 1er degré a été remis à un coopérateur émérite de l'Alberta, M. Evens Lavoie.

Un hommage particulier a été rendu à M. Raymond Gionet (Nouveau-Brunswick) qui quittait le conseil d'administration après six ans, dont deux en tant que président. De même, on a souligné le départ de M. Camille Bérubé (Alberta) qui quittait après neuf ans au conseil d'administration.

Le conseil d'administration du CCC 1994-1995

- Président : Majella St-Pierre, Québec
- Vice-présidente : Aline Gosselin-Lemieux, Manitoba
- Secrétaire : Gilles Lepage, Nouveau-Brunswick
- Trésorier : Léonce Bernard, Île-du-Prince-Edouard
- Administrateurs : Raymond Duchesneau, Alberta
- René Larade, Nouvelle-Ecosse
- Norbert Lepage, Saskatchewan
- Benoît Martin, Ontario
- Paul Massicotte, Québec

Tiré de Coopresse, octobre 1994

Téléphone : (613) 789-5492

Télécopieur : (613) 789-0743